

COURS D'AVICULTURE

NIVEAU DE CAP

INTRODUCTION

L'aviculture doit être une activité lucrative. Elle est de deux types, traditionnelle et moderne.

I- L'aviculture traditionnelle

En milieu villageois, l'élevage se fait en plein air et la volaille utilise les résidus culturaux (déchets de récolte) et ménagers pour s'alimenter. Le nombre de sujets par exploitation tourne autour de 10 et une poule pond environ 50 œufs par an. Les poussins représentent environ 50 % de l'effectif. Le taux de mortalité est extrêmement élevé avec 66 % dont 40 % au sevrage essentiellement dû à la peste aviaire. Le poids des adultes (1 an) est de 1,8Kg chez le mâle et de 1,55Kg chez la femelle. Le rendement à l'abattage est de 85 % chez le mâle et de 70 % chez la femelle. Pour l'alimentation la volaille ingère de 5 à 80g par jour. Les caractéristiques de ponte sont les suivantes :

<u>Poule locale</u>	<u>Poule améliorée (coq exotique)</u>
Entrée en ponte : 25 semaines	20 semaines
Taux de ponte : 12 %	26 %
Poids d'un œuf : 40 à 50g	90 à 100g
Éclosion : 80 %	80 %
Durée de ponte : 10 à 15 jours	10 à 15 jours

II-L'aviculture moderne (première évaluation)

Elle est mise en œuvre avec du matériel moderne. On peut élever que les poulets de chair ou poules pondeuses. Nous décrivons les différentes étapes à parcourir pour mener à bien ces élevages ainsi que les aménagements et les équipements propres à chaque étape.

1- Elevage des poulets de chair

L'élevage des chairs prend généralement deux périodes :

- ❖ Le démarrage de 1 à 21 jours, divisé en 2 phases.

❖ La croissance – la finition de 22 à 45 jours et plus.

a) Le démarrage : de 1 au 21^{ème} jour

Il est divisé en deux phases :

La première phase va de 1 au 14^{ème} jour et comprend plusieurs points.

La réception des poussins : plusieurs jours avant la réception, les installations doivent être minutieusement nettoyées et désinfectées ; le matériel doit être mis en place au plus tard la veille de la réception.

La poussinière : elle n'est pas indispensable ; il est possible de délimiter un espace réduit à l'intérieur du local d'élevage à moyen de parois légères (carton, contre plaqué ou crintin) de 50 à 60 cm de hauteur que l'on peut élargir au fur et à mesure que les poussins grandissent. Elle doit être installée 48H avant, afin de pouvoir faire le préchauffage avant l'arrivée des poussins.

La litière : elle doit être saine car elle peut être source de la prolifération des parasites et des maladies. En période pluvieuse, elle permet d'absorber l'humidité des fientes qui se dessèchent moins vite en atmosphère humide. Par temps froid, elle assure aussi un certain confort thermique aux poussins. Elle protège les poussins contre les lésions du bréchet qui ont lieu par contact avec le plancher. Elle se compose de copeaux de bois (meilleurs) mais pas de sciure de bois car peut entraîner les maladies respiratoires ou être consommée et conduire à des indigestions. On peut utiliser de la paille de qualité bien hachée ou des coques d'arachides. La litière doit avoir 10 cm d'épaisseur ou 5 à 6Kg /m²

La densité d'occupation : elle est de 15 poussins par m² jusqu'au 15^{ème} Jour qui est une norme d'occupation satisfaisante ; elle peut diminuer progressivement avec l'âge des poussins lorsqu'on utilise un système à cloison mobile pour atteindre une densité maximale à partir du 15^{ème} au 21^{ème} jour d'élevage de 10 poulets par m². Au delà du 21^{ème} jour la densité est de 5 à 6 sujets par m².

La disposition du matériel d'élevage : Les sources de chaleur sont généralement disposées au centre de l'espace disponible pour les poussins ; les mangeoires et abreuvoirs sont placés à sa périphérie.

La température ambiante : elle doit se situer entre 32 et 35 °C au niveau des sources de chaleur complémentaires (lampes chauffantes, éleveuses à gaz) et aux environs de 26 °C dans la salle d'élevage. Durant cette période qui nécessite du chauffage, des précautions spéciales seront prises :

- ❖ Eviter les courants d'air en baissant les volets ;
- ❖ Ajouter, si nécessaire, des sources de chaleur.

La répartition des poussins par rapport à la source de chaleur renseigne parfaitement sur leur confort thermique ; lors que la température n'est pas suffisante, les poussins sont blottis en permanence au niveau de la source de chaleur ; par contre, si elle est trop élevée, ils s'en éloignent le plus loin possible.

Le transport des poussins : Le poussin après éclosion a des réserves du jaune d'œuf (le vitellus) qui dure 24H à 48H donc il peut rester pendant 48H sans manger ni boire. Mais le transport doit se faire dans des conditions de fraîcheur ainsi ils ne souffriront pas de chaleur. Le jeune poussin est sensible au froid donc il doit être bien protégé. Ne jamais jeter le poussin par terre une fois sorti du carton de conditionnement. Dès leur arrivée les faire boire beaucoup d'eau sucré (50 g/litre) et de la vitamine C (1g/litre) pendant 1 à 2 jours. Dans d'autres cas on donne d l'aspirine. Après avoir bien bu dans les 2 à 3h les distribuer les aliments de démarrage à volonté.

La prophylaxie : le premier jour on fait la primo vaccination à l'éclosion où à la réception contre la maladie de Newcastle, puis la vaccination avec le HB₁ dont un rappel et celle avec le Gomboro en plus dans certaines régions contre la bronchite infectieuse. La primo vaccination peut se fait par trempage du bec ou par injection au bréchet avec une eau de mélange tiède et potable. Les abreuvoirs doivent être rincés chaque jour et les mangeoires rarement.

L'alimentation et l'abreuvement : L'aliment démarrage est distribué selon le poids indiqué sur la fiche technique avec comme mangeoires les plats ou alvéoles d'œufs neufs. Mettre assez d'abreuvoirs et veiller à ce qu'il ne manque jamais d'eau.

La deuxième phase du démarrage va du 15^{ème} au 21^{ème} jour et est constituée de :

La température : les sources complémentaires de chaleur sont réduites progressivement en nombre et/ou en intensité pour atteindre une température de 26 °C au niveau de l'endroit des sources de chaleur et 22 °C dans la salle d'élevage. Une trop forte intensité lumineuse est souvent à l'origine du picage chez la volaille, pouvant conduire à une certaine forme de cannibalisme.

La vaccination : La technique de vaccination chez les grands sujets avec les produits dans l'eau consiste à retirer tous les abreuvoirs à la veille de la vaccination et dès le lendemain matin servir les sujets avec de l'eau ayant le vaccin et veiller à ce que tous les sujets boivent.

La prophylaxie : premiers rappels contre les maladies de Newcastle et de Gomboro seront faits.

b) La croissance – finition : du 22^{ème} au 45^{ème} jours et plus

Durant la croissance et la finition seuls certains paramètres changent au moment ou d'autres interviennent :

La température : la température optimale dans la salle est de 18 à 20 °C ; on peut régler dans une certaine mesure la température du local, en ouvrant ou en fermant les volets du local soit en relevant ou en baissant les lampes ; soit en diminuant ou en augmentant les lampes.

Le matériel : les abreuvoirs et les mangeoires de deuxième âge (de plus grandes dimensions) sont placés entre le 23^{ème} et le 25^{ème} jour de la période d'élevage ou parfois même au 21^{ème} jour pour les souches à croissance rapide.

L'alimentation : celle de démarrage est remplacée par celle de croissance d'une manière progressive et se fait aux heures fraîches puis deux fois par jour. L'alimentation doit avoir du calcium car il joue un rôle très important pour le squelette compte tenu de la vitesse de croissance. Sa carence entraîne une baisse de croissance, des paralysies.

Les performances réalisées : les performances zootechniques dépendent à la fois de la souche utilisée, de la quantité et de la qualité des aliments. Elles sont aussi influencées par les éléments du climat : température et humidité relative de l'air ; en climat soudanien, la saison sèche froide est la période la plus favorable tandis que la saison pluvieuse (chaude et humide) est nettement moins propice à la pratique de l'aviculture.

Le contrôle de croissance : l'homogénéité du lot élevé doit être cherché et pour cela il faut peser les sujets le 1^{er} jour puis tous les 10 ou 7 jours selon le choix de l'éleveur quand on a 200 à 500 sujets, on prend un échantillon de 50 sujets qu'on choisit au hasard et pour plus de 500 sujets on prend 100. Le lot est homogène si l'écart de poids entre le plus léger et le poids moyen de l'échantillon ne dépasse pas 20 % ainsi que pour le plus lourd (exemple : si le poids moyen de l'échantillon est de 100g, le plus léger aura 80g et le plus lourd 120g)

Si on a des sujets plus légers les isoler et procéder à leur suralimentation afin de rattraper leur poids.

Taux de mortalité : en régions subtropicales, un taux de mortalité acceptable se situe entre 4 et 5 % et se répartit entre les deux phases d'élevage de la manière suivante : 3 % en démarrage et 2 % en croissance – finition.

Indice de consommation (IC) est égal à la quantité d'aliment distribuée (consommée) sur le poids total des sujets. Il permet d'apprécier l'opération de l'élevage (bonne s'il est faible c'est-à-dire inférieur ou égale à 2 ou mauvaise s'il est supérieur à 2)

Le gain moyen quotidien (GMQ) est égal au poids final moins le poids initial sur le total de jours d'élevage.

La densité : elle est d'environ 5 à 6 poules par mètre carré du 21^{ème} jour jusqu'à la fin.

REMARQUE : durant cette période de croissance – finition il faut être très attentif à l'alimentation, à l'abreuvement et à une bonne ambiance dans le poulailler (air bien renouvelé). Il faut limiter les entrées dans le poulailler car chaque entrée est un stress.

2- L'élevage des poules pondeuses

L'élevage des poules pondeuses comprend deux périodes :

- ❖ La période d'élevage : de 1 à 6 mois ;
- ❖ La période de production : de 6 à 12 mois et plus.

a) **La période d'élevage**

Les poussins, futures poules pondeuses sont élevés de la même manière que les poussins chair. Mais entre 10 jours et 10 semaines d'âge procéder au dépointage du bec (8^{ème} semaine meilleur moment). Cette opération est facultative.

Le programme lumineux : la durée lumineuse favorise la croissance qui entraîne la maturité sexuelle et l'entrée en ponte des poulettes. La durée d'éclairage minimale est de 8 heures par jour (maximale 23h).

b) **La période de production**

Le transfère des poulettes : avant celui-ci préparer le poulailler de ponte qui doit accueillir les poulettes à temps (nettoyer, désinfecter, vide sanitaire, installation des pondoirs, abreuvoirs, mangeoires, perchoirs, éclairage, thermomètre). Après que tout soit prêt, on vient au transfère qui constitue un stress important et doit être géré avec précaution. Il doit avoir lieu au moins 10 à 15 jours avant l'apparition des premiers œufs et en période de fraîcheur. S'il y a des vaccins à faire, les faire une semaine avant le transfère.

Les perchoirs : ils favorisent le confort et ont pour norme 1 mètre pour 5 poulets.

Les pondoirs : de préférence faire des nids individuels à l'utilisation et non communs avec comme norme 1 nid pour 5 poules. Faire des pondoirs de 0,35m X 0,35m X 0,35m avec une hauteur par rapport au sol de 0,5m, inclinés les pondoirs afin que le ramassage des œufs se fasse du dehors et ceci 4 fois par jour.

L'alimentation – l'abreuvement : un aliment poudeuse riche en calcium est distribué aux poules car permet la fabrication de la coquille des oeufs. Mais ce changement alimentaire se fait d'une manière progressive. L'insuffisance de calcium dans l'aliment conduit à la baisse de la ponte, à la production des œufs mous ou bardés (sans coquille) et à une surconsommation d'aliment pour une compensation en calcium. Il arrive qu'on mette des mangeoires à calcium dans le poulailler. Les poudeuses ne s'abreuvent pas avec de l'eau javellisée à cause de l'antagonisme entre le calcium et le chlore (bloque sa digestion).

La production d'œufs : en début de ponte les oeufs sont petits (40 à 45g) et qu'en fin de ponte ils sont gros (plus de 65g), ne jamais les laver de risque de les détériorer à cause des pores qui laissent passer l'eau. La série de ponte peut être de 3, 4, 5 jours avant un repos d'un jour ou plus (ceci constitue un cycle de ponte). Les russes ont pu obtenir 365 œufs par poule dans l'année grâce aux recherches.

Les œufs non fécondés se conservent mieux et plus longtemps. Les poudeuses peuvent pondre pendant 10, 11, 12, 13, ... 18 mois avec une moyenne de 12 mois et cela dépend de la rentabilité. Ces pourcentages de ponte ont été enregistrés comme l'indique le tableau suivant :

Durée de ponte	Pourcentage de ponte
Début de ponte	1 %
A 4 semaines	50 %
A 6 semaines	90 %
A 36 semaines	88 %
A 72 – 76 semaines	60 %